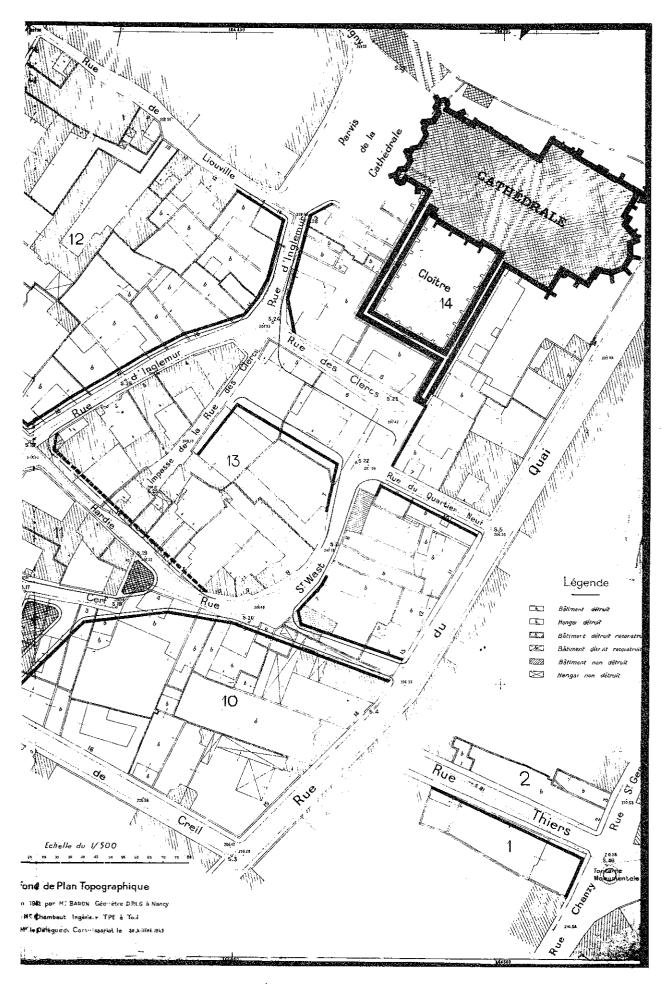


Études Touloises, 1980, 18, 46-54



Études Touloises, 1980, 18, 46-54

LA VIE QUOTIDIENNE A TOUL APRES LE 19 JUIN

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'OCCUPATION.

Comme nous l'avons dit plus haut, les premières tâches de l'occupant consistèrent à prévenir d'éventuels attentats et à encadrer sévèrement, mais sans violence, les populations civiles.

Les visites des caves-abris, effectuées dans les premières heures qui ont suivi l'entrée des Allemands, leur ont permis de s'assurer de l'absence quasi totale de soldats dissimulés. Dans la journée du 19 et les jours suivants, des visites systématiques des habitations vont être conduites, dans le but de soustraire à d'éventuels résistants les armes qui pouvaient s'y trouver

« Le Jules Cartier transmettait les ordres. Il fallait ouvrir les portes des maisons pour faciliter les fouilles. A chaque appel, ma mère et ma tante devaient sortir et ça les déchirait de devoir nous abandonner, ne serait-ce que quelques minutes » (40).

L'appariteur municipal devait aussi ordonner la fermeture des volets en fin de journée à l'heure du couvre-feu de rigueur entre vingt heures et sept heures du matin. Ces perquisitions s'accompagneront le plus souvent de « déménagements ».

- « Les Allemands se sont installés partout. Ils ont fouillé les maisons cherchant des armes, des bicyclettes, des postes de radio. Tout a été démonté de la cave au grenier » (28).
- « Quand les Allemands sont arrivés, ils ont déplacé beaucoup de meubles : lorsqu'ils trouvaient une table ou une armoire qui leur convenait, ils l'emportaient ! » (43).
- « Avant d'allumer les incendies, les occupants « ont déménagé », certains biens mobiliers, de valeurs différentes mais d'utilité certaine pour eux, et les ont entassés sur des camions de la Vehrmacht : en particulier machines à coudre, machines-outils de petites capacités, etc... » (31).
 - « Ils sont venus pour réquisitionner la camionnette de chez Vittemer » (23).
- « J'ai vu un Allemand tomber de sa bicyclette. Il avait les bras chargés d'un carton de victuailles prises dans un entrepôt voisin. Il s'est relevé et m'a mis le carton dans les bras, mais les biscuits étaient noyés par le sirop de menthe! » (17).
- « Lorsque nous sommes rentrés à la maison, rue Notre Dame, mon père, revenu avant nous, vivait au milieu de 7 ou 8 Allemands qui avaient investi notre domicile. A notre arrivée, ils sont partis. Ils n'ont commis aucune dépradation ni pillage sinon mon dictionnaire d'allemand et un papillon, paon de nuit, auquel je tenais beaucoup » (32).

Toutefois ces témoignages, peu nombreux et relativement modérés, nous obligent à supposer que ces opérations furent sporadiques et peu importantes. D'ailleurs, certains témoins soulignent la mise en place, par les Allemands eux-mêmes d'une surveillance des magasins et habitations contre leurs ressortissants : « Des Allemands ont été pris pillant le magasin Larcher et ont été arrêtés par leur « police » (25).

« Là commença une série de pillages et les Allemands ont pris la décision de faire garder les entrées de ce qui restait des magasins » nous dit une autre personne.

D'autres faits troublants viennent confirmer les hypothèses selon lesquelles, d'une part, les Allemands ne furent pas les seuls à visiter les maisons délaissées, et d'autre part, les pillages aient pu, dans une certaine mesure, engendrer certains incendies compliquant encore le problème évoqué dans le chapitre précédent consistant à rechercher les origines de ces sinistres.

En effet, s'il s'avère que certaines maisons furent ouvertes par les Allemands, dans le but de permettre à la population présente de s'approprier leur contenu, pour les autres, leur déménagement fut clandestin à l'image de ce qui s'était passé avant la bataille. Un témoin raconta à Madame Muller, à la fin du mois de juin 40, avoir vu rue Navarin « des maisons occupées avant la guerre par des familles Juives ouvertes par les Allemands qui en avaient distribué le contenu à la population par les fenêtres » (43).

« Dans notre cave se trouvait un coffre de fortune qui contenait notre comptabilité et quelques papiers. Il a résisté à l'incendie de notre maison. Or, à notre retour, après que les ruines eussent été déblayées, nous avons constaté que le coffre était vide. Notre cave avait été visitée avant l'incendie, c'est sûr! Du reste, le pillage fut si important que les Domaines ayant pu récupérer certaines choses, prièrent leurs propriétaires de venir en reprendre possession et vendirent celles qui ne furent pas réclamées » (36).

Dans la lettre déjà citée, Madame Muller écrit « Les quartiers de derrière votre maison brûlaient et le logement de gauche aussi. Je suis passée par la fenêtre de la salle à manger : tout jonchait le sol, glace et verres brisés.... Tout était dévasté! A la cuisine, le gaz avait été couché, les plaques en céramique arrachées, le buffet vidé.... Dans les chambres, il ne restait plus que les sommiers, j'étais folle de rage. Cherchant à me rendre compte de l'état de la partie de droite de votre appartement, j'ouvris la porte du couloir. Je dus reculer devant le feu. Je me suis sauvée emportant la vision d'un triste spectacle ».

Ainsi donc, si ni ce témoin, ni d'autres questionnés à ce sujet, ne nient l'origine allemande de la plupart des incendies qui se sont développés après le 19 juin, ils n'en émettent pas moins l'hypothèse selon laquelle des brasiers aient été allumés dans le but de masquer certains pillages.

Quelques dispositions corollaires furent prises dans les heures qui suivirent la prise de la ville. « Le jour de l'arrivée des Allemands, Monsieur Larcher, concierge de l'hôtel de ville, a reçu l'ordre d'enlever l'oriflamme tricolore qui ornait la grille de la porte d'entrée du bâtiment que l'incendie de l'hiver précédent avait détruit. Ancien chasseur à pied médaillé, il s'en fut, dans sa tenue noire ornée de ses décorations. Après avoir déposé l'objet du délit, il le déposa sur un tas de gravats voisin » (25). Plus tard, nombreux furent les Allemands à se faire photographier le pied posé sur ce piètre trophée.

Il semble, si on en croit certains témoins, que les Allemands aient cherché à permettre aux populations de sauvegarder leurs habitations ou celles de leurs voisins ou amis. En effet, Monsieur D. se souvient avoir vu placer sur la maison de ses parents, une affichette à l'inscription « Bewohnt von civils » (a). Sans cette précaution, cette maison, soutient ce témoin, eut été occupée.

Les forces d'occupation cherchèrent en outre à préserver les occupants de certains quartiers : « De la rue Gengoult, ils nous ont transportés, à bord de leurs véhicules dans les casemates situées à proximité de la porte de Metz (ancienne casemate Forey-Curial, ex-casernement du 20e B.O.A.). Les sinistrés totaux, dont nous étions, demeurèrent quelques jours dans ces lieux, notre ravitaillement précaire était assuré par l'armée allemande au moyen d'une cuisine roulante. Puis les secours s'organisèrent, les uns trouvèrent à se loger, soit chez des parents, soit chez des amis, dont les maisons n'avaient pas été détruites, d'autres dans des maisons non occupées » (31).

⁽a) Soit «occupée par des civils». L'inscription correcte eut été «Bewohnt von zivilisten», ou «bürgerlicher» mais l'utilisation du mot français se comprend aisément.

LES RELATIONS ARMÉE ALLEMANDE-CIVILS.

Ainsi en plus des mesures d'ordre purement militaires, l'armée allemande intervient dans la vie quotidienne des populations civiles. Ces interventions sont, selon le cas, considérées comme positives ou négatives. Madame Lavenir nous apprend que « le 20 juin au matin, de peur que le feu des Magasins Réunis ne gagne l'annexe de l'hôpital Saint-Charles, on demanda des volontaires pour transporter les blessés, installés là par manque de place, dans les salles du bâtiment principal. Peu de civils se présentèrent. Un jeune Allemand se proposa spontanément, entraînant la décision des civils récalcitrants. Revenue à mon magasin, place Croix de Füe, je vis mon étalage assailli par des gens qui cherchaient à entrer par tous les moyens. Un soldat est arrivé et les en a empêchés. Plus tard, il me pria de lui donner des boîtes de lait qu'il distribua aux femmes qui portaient des enfants en bas-âge » (37).

Par contre Madame Muller eut à en souffrir : « Lors des distributions, une femme exigea de moi des boîtes de lait. Je lui rappelai que la mairie les réservait à l'hôpital et à la maternité (a). Elle chercha un Allemand qui me menaça me disant à peu près : toi, donner boîtes... sinon pan ! pan !

De même quelques jours plus tard, devant refuser de la viande, lors d'une distribution chez Briotet, à un homme qui brandissait ses cartes dont celle d'une enfant de quelques jours, je dus m'exécuter sous la menace d'une arme. Plus tard, je reçus d'un Allemand l'ordre de lui fournir du savon pour le lendemain : sinon attention! Ils avaient une popote rue Chanzy et ils voulaient laver leur veste. Monsieur Keller, qui sera fusillé en 1944, me mit en garde contre eux. Je suis allée trouver le maire qui ne pouvait rien. A vélo, j'allai chez Monsieur Petiton, à la blanchisserie, et lui dit : tâchez de me donner du savon, c'est une question de vie ou de mort pour moi! Il m'a confié une boîte de savon gras qui me sauva la vie! » (43).

Plusieurs civils jouèrent, comme on le vit à plusieurs reprises, d'intermédiaires entre les forces d'occupation et la population. Les nombreuses intercessions de l'une d'entre elles, nous sont signalées par un témoin : « Madame B., une amie de ma femme, est arrivée avec elle à Toul le 13 ou 14 juin. Elles venaient de la région de Longuyon fuyant devant la progression de l'ennemi. Vivant sur la frontière, elle connaissait les Allemands chez lesquels elle avait travaillé. Dans les jours qui suivirent leur installation à Toul, elle communiqua à mon père de nombreuses indications sur leurs actes. Celui-ci m'a dit souvent qu'elle avait contribué à modérer leurs entreprises » (25).

Deux relations d'éléments contemporains de ceux décrits dans ce chapitre, nous ont été transmis au sujet desquels nous n'avons pu trouver, malgré nos recherches, matière à apporter confirmation. Nous les livrons donc à la réflexion du lecteur, non sans lui avoir indiqué que les témoins avaient demandé l'anonymat.

a) « Ce jour-là, la ville brûlait de partout. C'était le 20 ou le 21 juin. Dans la rue Joseph Carez, il y avait un bâtiment spectaculaire comme une cathédrale commerciale : l'immeuble de briques rouges Loevenbrück. Il flambait. C'était très impressionnant. Me rendant de la mairie, rue Jeanne d'Arc, vers la place du marché, je dus me dissimuler au pied de ce bâtiment au coin de la rue derrière une grille. En effet, des soldats allemands en grand nombre étaient alignés, épaule contre épaule, tout le long de la rue qui, à cette époque, contournait en un cours sinueux, le grand entrepôt. Je vis passer, se

⁽a) Trois enfants sont nés à l'hospice Saint-Charles, salle de la maternité et sont donc en traitement pendant les « Cinq jours ». Il s'agit de :

Serge K né le 15-06

⁻ Thérèse L. née le 20-06

⁻ Claude P. né le 22-06.

dirigeant vers Saint-Gengoult, une quinzaine d'officiers supérieurs vêtus d'une grande cape à revers blancs et rouges, et portant casquette, comme à l'inspection. Je me fis tout petit, lorsque je distinguai au milieu d'eux un homme dont la propagande nous avait rendu le visage familier : Hitler. Les soldats présentèrent les armes. Il est passé à moins de cinq mètres de moi. Il était peut-être seize heures. Après leur départ, je suis parti perplexe. Je n'en ai parlé qu'à mon oncle. Plus tard, je me suis posé maintes questions sur cette affaire : n'était-ce pas un sosie ? Aujourd'hui encore, je garde cette image gravée dans ma mémoire ! ».

b) « Démobilisé, je suis rentré début juillet seulement. Dès mon retour, j'ai entendu dire par plusieurs personnes qu'Hitler était passé à Toul se rendant à Verdun. Il a été vu rue Muids-des-Blés vers quatre heures du matin vers le 22 ou le 23 juin ».

Sans vouloir porter un jugement arbitraire, au détriment d'un témoignage au demeurant intrigant, on se bornera à formuler quelques commentaires :

- La coïncidence des deux relations est troublante, l'évènement est situé dans le même quartier, bien que l'heure (confusion entre quatre heures du matin et quatre heures de l'après-midi et le jour (le deuxième témoignage est indirect!) soient différents.
- Malgré tout, la présence du chef nazi est étonnante. Ayant questionné plusieurs historiens contemporains de l'Université de Nancy II je n'ai pu recevoir que des réponses évasives. Les emplois du temps de ce haut personnage ne semblent pas (ou pas encore) connus des spécialistes. Dans ce cas, nous nous garderons bien de conclure!

LES PROBLEMES D'ALIMENTATION.

Les armées allemandes disposaient de leur propre service d'intendance : « Ils ne se nourrissaient pas avec les Français. Des chariots, tirés par des chevaux faisaient office de cuisine roulante » (22). Aussi ont-ils pu suppléer au dévouement des employés municipaux qui tentaient, malgré toutes les difficultés imaginables, de subvenir aux besoins de milliers de consommateurs. Les conditions d'approvisionnement, déjà précaires avant le 19 juin, se trouvent singulièrement détériorées par les conséquences même de la bataille : « Plus d'eau, plus de gaz, plus de lumière pour faire le pain. On l'attendait des heures entières. A la mairie, j'ai distribué pain et viande sous la mitraille par la fenêtre de la salle de jeux de l'école, faisant avancer deux par deux les gens blottis dans la cave d'en face » dit Madame Muller dont on se souvient des menaces qu'elles dut subir dans l'exercice de ses périlleuses fonctions. (43).

La réquisition des boulangeries s'accentue. Messieurs Bernard, Félix, Meyer et d'autres se souviennent avoir touché à un four à pain pour la première fois, pendant ces sombres journées. Mais leur dévouement ne suffit pas toujours.

« Durant les cinq jours de la bataille de Toul, tels des taupes, nous nous terrions dans les abris, le ravitaillement de première nécessité faisait défaut, plus de pain et d'eau potable, les « corvées » de nourriture s'effectuaient avec péril. Les personnes âgées, les femmes et les enfants, que l'exil n'avait pas tenté, souffraient beaucoup. Je me souviens parfaitement avoir « dégusté avec délice » du pain moisi que les rats nous disputaient... En raison de la chaleur, et aussi, du manque d'hygiène dû, en partie, à l'absence d'eau, nous respirions un air pratiquement pestilentiel, chargé de poussière et de fumées » (31).

« Les employés de l'hôpital venaient chercher l'eau d'un puits chez Madame Perilhou pour alimenter les malades et pour les soins car nous n'avions plus ni eau potable, ni gaz, ni électricité. Nous faisions la queue pendant des heures devant la mairie pour cent grammes de pain par personne, un peu de viande et du sucre. Les propriétaires de vergers nous distribuèrent plus tard quelques fruits. L'aumônier de l'hôpital qui avait appris que nous n'avions plus de bougies pour nous éclairer dans les caves, avait proposé d'aller en chercher dans un immeuble voisin : un lustre ancien en était garni. Monté sur une chaise, il nous passait les cierges lorsque deux officiers allemands sont entrés. Sans rien dire, ils ont tiré deux coups de révolver sur un cadre qui représentait Poincaré. L'un d'eux dit en

français : Grand ennemi de l'Allemagne ! en riant aux éclats » (12)

« Le 22 juin, l'appariteur a recommencé sa tournée et nous a annoncé que nous pouvions aller chercher de l'eau dans une citerne installée rue de l'Ingressin et cent grammes de pain rue du Collège où la mairie avait été transférée. La citerne, allemande, ressemblait à un réservoir de chantier. Elle était gardée par un soldat » (38).

« Le lendemain de notre retour, le 23, j'ai fait la queue au collège pour obtenir une demi-boule de pain KK pour cinq personnes ! C'étaient les Allemands qui faisaient cette distribution par la porte du fond de la cour. Nous étions humiliés, mais nous avions faim » (15).

Ainsi avec la fin des bombardements et l'éloignement des combats, la population sort de ses sombres refuges. Il était grand temps, car les réserves de cave traditionnelles manquaient depuis plusieurs jours dans maints abris. Chacun put alors donner libre cours à son imagination. On reprit le chemin des jardins des faubourgs, on fit le tour des clapiers et des poulaillers. Certains se déplacèrent même vers les fermes voisines, voire à Pierre-La-Treiche, à l'élevage de truites.

Mais, bien entendu, tous les problèmes n'étaient pas résolus, au contraire : « Entre temps, si peu à peu les évacués regagnaient leurs foyers, les habitants rentraient à Toul pour y trouver leurs maisons détruites ou dévastées, étant pour beaucoup sans travail et sans ressources. Il parut opportun de leur continuer la distribution gratuite ».

Cependant, la municipalité, ayant fait le recensement de la population, chargea la commission du bureau d'assistance de dresser la liste des ménages réellement privés de ressources, en vue de demander au Conseil Municipal de décider s'il ne serait pas nécessaire de leur continuer le service de ces distributions gratuites, tout au moins à titre temporaire » (a).

D'une manière générale, on put s'alimenter plus régulièrement dans les quartiers-est, non dévastés, que dans le reste de la ville. Madame Lavenir, épicière, témoigne : « Mon stock fut vite épuisé, mais grâce à plusieurs jeunes gens qui couraient les fermes, j'eus du beurre et du lait pendant quelques jours. Dans les premiers temps après rétablissement des approvisionnements, je ne voulais pas accepter la monnaie allemande. Alors des officiers sont venus me disant : vous aurez toujours de l'argent allemand, maintenant » (37).

LE RETOUR DES TOULOIS

Dès la fin des bombardements, les Toulois, qui s'étaient volontairement exilés, rentrent chez eux. Beaucoup savent déjà que la ville a subi les conséquences d'un gigantesque incendie et chacun s'interroge sur le destin de sa propre maison.

« A Passavant, un Allemand nous avait dit que tout le quartier de la cathédrale était brûlé. Un autre avait affirmé le contraire. On vivait dans l'angoisse » (45).

« Des soldats sont passés dans le village où nous étions réfugiées et nous ont crié en réponse à nos interrogations : Toul, feuer ! » (38). « Lors de son retour, une patrouille a dit à mon mari : Toul pas bon ! Toul caput ! » (23).

L'approche de la ville constitue pour ces gens une terrible épreuve. Quelle que soit la direction par laquelle ils abordaient la vallée de la Moselle, ils étaient brusquement frappés par cette vision dantesque d'une cité, leur cité, en flammes ou aux ruines fumantes. De plus, l'occupation par l'ennemi, cause de la fuite, de tous les quartiers, contribua à augmenter les sentiments légitimes d'angoisse.

« Le spectacle de désolation qui attendait les Toulois ajoutait à notre malheur » dit un témoin qui est resté en ville pendant la tourmente. « J'ai vu une famille de la place de la République chercher en vain l'emplacement de sa maison sans pouvoir la situer » (12).

⁽a) Délibérations du Conseil Municipal, document cité, folio 42.

- « Depuis la route de Blénod, par laquelle nous arrivions à bicyclette, on a vu la cathédrale brûler. On s'est arrêté et on a pleuré. Arrivées porte Jeanne d'Arc, le cauchemar continuait : pas une âme, une odeur âcre nous assaillait. On a dû enjamber les ruines. Nos vêtements empestaient » (38).
- « On voyait la cathédrale depuis la rue Gambetta mais seul un étroit sentier entre les ruines permettait d'y accéder » (32).

Le premier contact avec les troupes d'occupation semblent s'être, en général, bien déroulé. Aucune des personnes interrogées ne s'est plainte de ces occupants de la première heure. Chacun a tenu à insister sur la différence d'attitude qu'eurent ces soldats, par rapport aux Allemands qui les remplacèrent plus tard. Une anecdote significative illustre bien le climat qui va s'instaurer en ville : climat opposant, entre autres sentiments, une certaine volonté de « conciliation » des occupants à l'impossible concorde des vaincus humiliés. « Lors de mon retour, passant dans Saint-Evre, je vis plusieurs soldats discutant sur un perron. Ils m'adressèrent de loin un Oh, jolie cousine! Bonjour cousine! Je les ai regardés fièrement et leur ai répondu : Merde !... Ils se sont alors concertés en s'esclaffant! »

La vie quotidienne reprend très vite ses droits. Petit à petit, les commerces et les ateliers rouvrent leurs portes. Les services municipaux s'ingénient à solutionner les nombreux problèmes. Il en est un qui a mobilisé de multiples volontaires, c'est l'inhumation, bien que provisoire, des corps des militaires tués au cours de la bataille et restés sans sépulture, ou sommairement recouverts de terre. Ces corps se trouvaient surtout dans les jardins des quartiers Saint-Evre et Valcourt au milieu de dizaines de cadavres de chevaux gonflés par la chaleur.

« Le 23 ou le 24 juin, on a réquisionné tous les jeunes de la ville pour enterrer les morts vers Gama. On faisait des trous à côté des dépouilles. Des femmes courageuses enlevaient les papiers d'identité, les montres, alliances et objets personnels divers. Madame Génot, l'épouse du secrétaire général lavait tout cela avec un grand mérite, puis les retournait aux familles » (19).

« Les Allemands nous ont même obligés à relever une vingtaine de leurs camarades. Les cadavres ont été transportés par leurs soins vers une destination inconnue. Les chevaux étaient enterrés dans des fosses creusées à proximité » (14).

Le registre des délibérations du conseil municipal de Toul relate par deux fois ces interventions. En décembre 1941, le conseil municipal vote une indemnisation de la Société des Pompes funèbres générales, concessionnaire de la ville de Toul pour les « opérations funéraires résultat des faits de guerre lorsque les services de l'armée et autres n'auront pu s'en occuper sur place ».

« Des combats ont été livrés les 19 et 20 juin 1940 sur le territoire de Toul par les armées belligérantes, au cours desquels seize civils et quatorze militaires français ont été mortellement blessés ».

« Sur les 145 militaires « morts pour la France », à Toul, 54 corps étaient restés, sans sépulture, sur le champ de bataille et 91 corps avaient été inhumés sommairement aux endroits où ils étaient tombés. La municipalité a cru devoir demander au Représentant à Toul de la S.P.F. de se charger des lugubres opérations qui ont consisté en les relèvement et transport au cimetière communal en juin 1940 des corps laissés sur le champ de bataille et, à partir de 1941, en exhumation, mise en cercueil et transport au cimetière des corps qui avaient été inhumés sommairement sur place » (a).

En mars 1942, des mesures équivalentes sont prises au bénéfice de deux membres du personnel municipal. Lors de la réunion du Conseil du 21 mars, Maître Miller déclare « qu'il a chargé en 1940, Monsieur Génot, de diriger sur place les opérations d'exhumation, d'identification, de mise en bière et de réinhumation des corps des militaires mortellement

⁽a) Délibérations du Conseil Municipal, document cité, folio 138, 20 décembre 1941.

blessés et ensevelis sur le champ de bataille de Toul, de recueillir et de transmettre les objets trouvés sur les cadavres, d'assurer personnellement le service de la correspondance avec les familles éprouvées et enfin de faciliter l'hébergement des personnes venues sur les tombes. Monsieur Génot s'est parfaitement acquitté de cette délicate mission qui lui a, évidemment causé, pendant plusieurs mois, un surcroît de travail méritoire. Monsieur Poirson, gardechampêtre a été également désigné pour seconder le secrétaire de la mairie dans lesdites opérations funéraires et a été pour lui, en cette circonstance, un auxiliaire précieux » (a).

EN GUISE DE CONCLUSION...

Peut-on conclure ? Deux raisons essentielles contraignent à différer cette conclusion. D'une part, si une cinquantaine de témoignages ont conduit à la réalisation de cette communication, on ne saurait être satisfait de ce qui n'est donc pas encore une histoire de Toul en juin 1940. De nombreuses questions, suscitées au fil des chapitres, restent encore sans réponses. Il faut espérer que la publication des résultats de nos recherches permettra de dissiper certains mystères évoqués ici, contribuera surtout à faire apparaître d'autres aspects de la vie des populations civiles au cours de cette pénible période.

D'autre part, il semble artificiel de vouloir, quarante ans plus tard, écrire le mot fin. Une génération seulement nous sépare de cette tourmente. Nombre de nos lecteurs vont être soumis à des réactions divergentes. L'histoire est une science humaine et non une science exacte. Laissons à nos successeurs, moins soumis que nous, aux passions, le soin de pérorer. Nous serons, quant à nous, plus modeste, confiant les dernières lignes à deux des acteurs de cette tragédie.

« Inutile la bataille de Toul ? C'est facile à dire après coup ! Nous faisions la guerre sans trop savoir ce qui se passait autour de nous ! » (27).

P. Ordioni évoque enfin le sacrifice de la cité. Mais on se souviendra que, ce qu'il considère comme une offrande des Toulois, fut simplement pris sans leur accord!

« Alors que tant de villes se déclarent ouvertes pour ne pas subir les ravages de la guerre et interdisent à l'armée de se servir d'elles pour enrayer l'avance allemande, Toul va offrir ses remparts désuets, ses maisons, ses faubourgs, sacrifier ses richesses artistiques, ses hôtels anciens, sa cathédrale admirable, pour rester fidèle à son passé glorieux. Elle, dont la population civile [a souffert] avec nos hommes. Que nos combats de juin 40 [ont unie] à jamais à nos sacrifices. Toul, qui en trente-six heures [fut détruite] à 40 % et qui seul, témoignera de l'acharnement des combats » (b)

(b) Ordioni, ouv. cité, p. 107-108.

⁽a) Délibérations du Conseil Municipal, document cité, folio 162, 21 mars 1942